

## Le projet introduit par Genappe pour la SEMOB a été retenu par la région wallonne !

SEMOB ! SEMOB ? Cela ne vous dit rien ? C'est l'abréviation usuelle pour la « Semaine de la mobilité » instaurée depuis quelques années par les trois régions. La manifestation la plus connue et rencontrant le plus de succès est « Une journée sans ma voiture ». Cette année la semaine de la mobilité se déroulera du 16 au 22 septembre. Réservez dès à présent le samedi 17 septembre 2005 après-midi.

Comme le rappelle le site <semaine.mobilite.wallonie.be>: "La mobilité... Un vrai problème de société ! L'évolution croissante du trafic et la saturation de nos réseaux routiers nécessitent la mise en place de solutions tendant à réduire, à long terme, la place accordée à la voiture et à réinvestir dans les modes de transport alternatifs.

Le thème européen de 2005 est « **Clever commuting** » ou « Comment gérer plus intelligemment ses déplacements quotidiens ».

Et Genappe dans tout ça ? La Ville, les Amis de Bousval, Environnement-Dyle et le Syndicat d'Initiative se sont mis autour d'une table en vue d'introduire un projet de mobilité dite « douce » concrétisé par une action phare qui doit avoir lieu pendant la semaine de la mobilité. Les projets retenus bénéficient d'un subside, de supports de communication et d'une publicité largement diffusée.

C'est quoi ce projet ? Un projet déjà évoqué mais qu'il sera loisible de porter à maturité grâce à la publicité qui va l'entourer. L'objectif à terme est de sensibiliser le public visé et obtenir des subsides pour l'aménagement d'un tronçon d'environ 8 km de la ligne de chemin fer 141, « Genappe Station » à « Court-St-Etienne Gare », en pré-RAVeL pour usagers lents (piétons, cyclistes, cavaliers) le long de cette voie désaffectée depuis la fermeture de la Sucrerie de Genappe. Dans un premier temps, cet aménagement consisterait à placer du gravier damé à l'emplacement de la voie qui a été enlevée il y a une trentaine d'années, sans démonter la voie actuelle. Il y a quelque 12 accès possibles entre « Genappe Station » et « Court-St-Etienne Gare ».

Public visé ? les personnes se rendant aux nombreux établissements scolaires de Court-Saint-Etienne, au centre omnisport et écoles de Bousval, au centre de Genappe (commerces, administration, services) ou pouvant atteindre leur lieu de travail en train via la gare de Court-Saint-Etienne.

Buts ?

1. Réduire les émissions de CO<sub>2</sub> en encourageant l'usage des modes doux de mobilité, non motorisés, en lieu et place de la voiture ;
2. proposer une alternative sécurisée et moins stressante à la pseudo piste cyclable extrêmement dangereuse le long de la N237 et, de ce fait, très peu utilisée ;
3. proposer un superbe trajet de promenade avec d'innombrables possibilités de « boucles ». Des panneaux didactiques permettraient de sensibiliser le passant aux nombreux éléments du patrimoine bâti et naturel qu'il rencontre ;
4. éviter qu'une voie de chemin de fer désaffectée ne devienne un lieu de décharges sauvages et de circulation de véhicules à moteur.

A terme cet aménagement pourrait être poursuivi vers Ottignies à l'est et rejoindre le pré-RAVeL existant au-delà de Nivelles à l'ouest.

L'action ponctuelle dans le cadre de la SEMOB est une promenade-rallye pour piétons, cyclistes et cavaliers, le 17 septembre prochain, organisée en collaboration avec la Tourelle à Ways d'où partira notre promenade-rallye à 14 h. Nous prévoyons également une exposition/animation sur le thème des accords de Kyoto et du pré-RAVeL.

Avec toutes les affiches qu'on nous promet vous ne viendrez pas dire que vous n'étiez pas au courant !

Pour Environnement-Dyle  
Michèle Fourny  
067 77 35 91  
mfourny@skynet.be